

République Française
Département de la Guadeloupe
Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe

DEL-2019 – COM-28

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 18 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 18 du mois d'octobre à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe, dûment convoqué s'est réuni à la salle des délibérations du syndicat, sous la présidence de Monsieur Albert ELATRE, le Président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente Assemblée syndicale.

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-Luc **MELISSE** - M. Victor Georges **BELIA** - M. Georges **BERGINA** - M. Tony **MOUSSE** - M. Jean-Yves **RAMASSAMY** - M. Fred **SEGUIS** - M. Alain **MANIOC** - Mme Ghislaine **OPET** - M. Solaire **COCO** - M. Philippe **SARABUS** - M. Lucien **JOSEPHINE** - M. Arthur **MARICEL** - M. Patrick **CORNELIE** - M. Ketty **LABUTHIE** - M. Jean **ANZALA** - M. Daniel **DULAC** - Mme Jocelyne **BOURGUIGNON** - M. Philippe **DEZAC** - M. Moïse **ATAM KASSIGADOU** - M. Rémi **SINGARIN SOLE** - M. Albert **ELATRE** - Mme Sandra **SAMUEL-LEFFET** - M. Christian **JEAN-CHARLES** - M. Alain **SEREMES DAMAL** - M. Charly **EDWIGE** - M. Daniel **ZIDEE** - M. Jean-Pierre **LAVAURY BOSC** - M. Yves **VERGE DEPRE** - M. Marcel **KANDASSAMY** - M. Francis **BAPTISTE** - M. Roland **PLANTIER**

ETAIENT ABSENTS, EXCUSES OU REPRESENTES :

Mme Maguy **CELIGNY** - M. Edouard **DELTA** - M. Fred **BABEL** - M. Blocus **CELESTIN** - Mme Marie-Luce **PENCHARD** - M. Frantz **DARLIS** - M. Thierry **ABELLI** - M. Kévin **ABSALON** - M. Jean-Claude **PIOCHE** - M. David **LANDRY** - M. Luc **ADEMAR** - M. Claude **EDOUARD** - M. Félix **EMMANUEL** - M. Rosan **LABIRIN** - M. Jocelyn **SAPOTILLE** - M. Jean-Claude **MAËS** - M. Jocelyn **GUSTARIMAC** - M. Laurent **CHERALDINI** - M. Jean-Luc **BERNARD** - M. Aurélien **ABAILLE** - M. Jean-Claude **PANGA** - M. Anatole **BELLON** - M. Bernard **HIRA** - M. Emmanuel **DUVAL** - M. Sony **DAMAS** - Mme Florise **CASSIN GERMAIN** - M. Louly **BONBON** - Mme Dany **MARCIN** - M. Jocelyn **JULIA** - M. Patrick **BAUDRY** - M. Harry **HATCHI**.

Procuration :

Mme Mariette **JEAN LOUIS** à Mme Jocelyne **BOURGUIGNON**

Secrétaire de séance : M. Patrick **CORNELIE**

RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DU SY.MEG

Vu l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport annuel d'activité du Sy.MEG présenté pour l'année 2018,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré

Par 32 voix pour
Par 0 abstentions
Par 0 voix contre

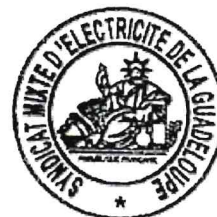
DÉCIDE :

Article 1 : d'approuver le rapport d'activité 2018 du Sy.MEG.

Article 2 : Autorise le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Signé le vendredi 25 octobre 2019
Président
ELATRE Albert





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



LES TRAVAUX SUR LE RÉSEAU PUBLIC D'ÉLECTRICITÉ

EN 2018, 7,5 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT

▶▶▶ LES DOSSIERS ETUDIÉS



* dont 324 dossiers étudiés qui n'ont pas donné lieu à l'élaboration d'un devis pour les raisons suivantes :

- Absence d'acte d'urbanisme ;
- Absence de convention de passage ;
- Distance inférieure à 30 mètres et transmis au concessionnaire EDF ;
- L'utilisateur n'a pas souhaité donner suite

▶▶▶ LES RACCORDEMENTS INDIVIDUELS



▶▶▶ LES LOTISSEMENTS



▶▶▶ LES EXTENSIONS DU RESEAU*



* Dans le cadre du FACE (Fonds d'Amortissement aux Charges d'Électrification)

78% D'EXTENSIONS

sur le réseau électrique pour l'alimentation de biens communaux, de lotissements ou de biens privés en zones rurales.

▶▶▶ LES RENFORCEMENTS DU RESEAU



19% DE RENFORCEMENT DU RESEAU

Renforcement et adaptation du réseau au développement du besoin des usagers.

▶▶▶ LA SECURISATION DU RESEAU



1% DE SÉCURISATION.

Remplacement des fils nus par des câbles torsadés plus résistants.

▶▶▶ LES ENFOUISSEMENTS DE RESEAUX



2% D'ENFOUISSEMENT.

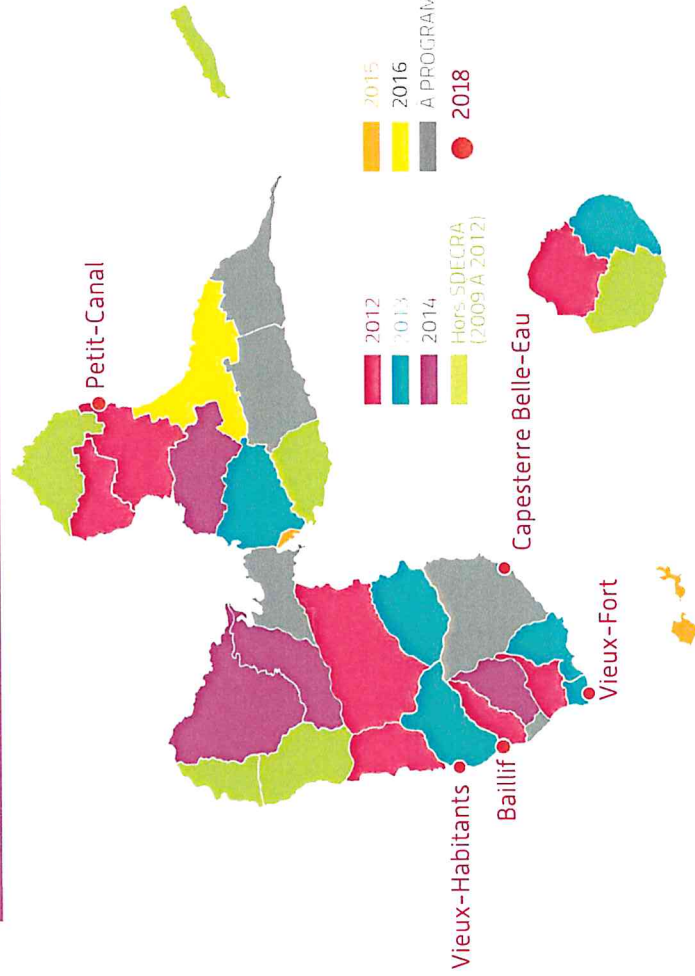
Suppression des lignes aériennes par enfouissement.

POINT SUR LES ENFOUISSEMENTS DE RÉSEAUX AÉRIENS

La suppression des lignes électriques aériennes permet à la fois de sécuriser et d'embellir notre environnement.



2018 : 5 OPÉRATIONS RÉALISÉES Vieux-Habitants, Vieux-Fort, Capesterre Belle-Eau, Petit-Canal, Baillif



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La rénovation de l'éclairage public pour les communes de Anse-Bertrand, Désirade, Port-Louis, Sainte-Anne, Terre-de-Bas, Terre-de-Haut, Vieux-Habitants et Vieux-Fort prévoit **la rénovation de 100% du parc existant par des luminaires LED performants.**

Cette solution offrira aux communes la garantie d'un réseau d'éclairage public fiable pour au moins 30 ans et la réduction d'au moins 50% de leur consommation d'énergie. Les communes adhérentes à ce programme auront la garantie de la gestion et de la maintenance de leur parc sur le long terme. L'exploitant en charge de la maintenance mettra à disposition du Sy.MEG et des communes une application qui permettra de visualiser et de suivre les travaux réalisés sur la commune. Le Sy.MEG, engagé dans la rénovation de l'éclairage public des communes, a décidé d'investir la somme de 11,67 Millions d'euros dans le cadre de ce projet, avec une participation financière des communes s'élevant à 12% du montant global, en vue de moderniser les équipements existants et d'assurer une meilleure maîtrise de l'énergie.

Ainsi, par son engagement, le Sy.MEG œuvre à la fois pour la réduction des consommations énergétiques de la Guadeloupe et pour la protection de l'environnement, afin de préserver la faune, les écosystèmes et la biodiversité.

Programme cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du Programme opérationnel FEDER-FSE Guadeloupe Conseil Régional 2014-2020 / Fonds européen de développement régional

En 2018, la première tranche des chantiers de Sainte-Anne et d'Anse-Bertrand a été réalisée.	<p>SAINTE-ANNE</p> <p>▼ NOMBRE TOTAL DE POINTS LUMINEUX REMPLACÉS</p> <p>1 264</p> <p>▼ MONTANT TOTAL DE L'OPÉRATION EST ESTIMÉ À</p> <p>1,5 M€</p> <p>▼ DURÉE DES TRAVAUX</p> <p>3 mois</p>	<p>ANSE-BERTRAND</p> <p>▼ NOMBRE TOTAL DE POINTS LUMINEUX REMPLACÉS</p> <p>588</p> <p>▼ MONTANT TOTAL DE L'OPÉRATION EST ESTIMÉ À</p> <p>0,5 M€</p> <p>▼ DURÉE DES TRAVAUX</p> <p>3 mois</p>
---	--	--

LE MONTANT TOTAL DES DÉPENSES POUR L'ACTIVITÉ ÉCLAIRAGE PUBLIC ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE S'EST ÉLEVÉ EN 2018 À :

2 075 511 €

LE CONTRÔLE DE CONCESSION

Garantir la qualité de la fourniture d'électricité aux usagers grâce à un contrôle continu et précis.

LE CONTRÔLE PAR LE Sy.MEG DU CRAC* 2017 A PORTÉ SUR :

- Qualité et continuité de fourniture de l'électricité distribuée
- Tarification des raccordements
- Facturation des déplacements d'ouvrages
- Évaluation de l'entretien et de la maintenance des ouvrages
- Suivi des écarts d'inventaire
- Analyse de la situation patrimoniale de la concession
- Compte d'exploitation
- Contrôle de la taxe sur la consommation finale d'électricité.
- Évaluation de la qualité de tension du réseau de distribution

LES CRITÈRES DE QUALITÉ DU SERVICE RENDU AUX USAGERS PAR LE CONCESSIONNAIRE EDF-SEI

-72%
2014 > 2017

ÉVOLUTION DES TEMPS DE COUPURES ENTRE 2014 ET 2017

Le temps moyen d'interruption de la distribution d'électricité (critère B*) sur le réseau basse tension a connu une baisse de 72% entre 2014 et 2017.

89%
EN 2018

TAUX DE RÉPONSE AUX RÉCLAMATIONS CLIENTS EN 2018

Le taux de réponse aux réclamations clients écrites sous 30 jours était de 89%

À travers le contrôle de concession, le Sy.MEG a pour objectif de faire progresser la qualité du service public rendu aux usagers.

*Le critère B est un indicateur pour mesurer de la continuité de la fourniture d'électricité. Cet indicateur de qualité est adopté par l'ensemble des gestionnaires de réseau de distribution d'électricité. Il représente le temps moyen d'interruption de fourniture d'électricité en minute par an vu par un client.

MIEUX COMPRENDRE LE CONTRÔLE DE CONCESSION

Sy.MEG / EDF

Conférence loi NOME (tous les 2 ans) :
Le Sy.MEG et EDF-SEI présentent, aux services de l'État, les travaux effectués par le concédant (Sy.MEG) et le concessionnaire (EDF-SEI) sur le Département.

Sy.MEG / EDF-SEI

Transmission à EDF-SEI par le Sy.MEG des points sur lesquels portera le contrôle de concession



Un rapport est réalisé par le Sy.MEG suite au contrôle de la concession

Suite à la présentation du CRAC par EDF-SEI, le Sy.MEG lance l'audit annuel des travaux réalisés par EDF-SEI.

LE PATRIMOINE AU 31 DÉCEMBRE 2018*

Le patrimoine comprend :

6238 Km de réseau
2133Km de réseau HTA
(72,68 de souterrain)
et 4105 km de réseau BT
(27,40% souterrain)
2640 postes de transformation HTA/BT

6238 km
de réseau

219 090
Clients

Les usagers de la concession
représentent : **219 090 clients**
(99% des usagers tarif bleu :
puissance soucrite inférieure ou égale
à 36 KVA) pour une consommation
globale de 1 499 GWh.

599 millions d'€
en valeur brut

Le patrimoine
était valorisé à
599 millions d'€
en valeur brut.

LA COMMUNICATION

►► Mai 2018

LE SY.MEG LAURÉAT AU TROPHÉES DES PROJETS ÉNERGIE FEDER 2018

Pour son projet de mise en autoconsommation de son bâtiment et le renouvellement de son parc automobile par des véhicules électriques, le Sy.MEG a été nommé lauréat aux « Trophées FEDER de l'Énergie » édition 2018.

►► Juin 2018

REMISE DES PRIX ÉCOLOUSTICS

Le concours ÉCOLOUSTICS organisé par le Sy.MEG proposait aux classes participantes de définir « Les énergies dans ma commune, hier, aujourd'hui et demain ».

Les agents du Sy.MEG ont pu intervenir dans les écoles afin de sensibiliser les jeunes aux enjeux de la transition énergétique.

Les élèves de la classe de CM1B de l'école élémentaire Bourg 2 de Sainte-Rose, sous la houlette de Mme REOL ont été nommés lauréats départementaux et nationaux du concours ÉCOLOUSTICS édition 2017-2018.

La classe a été par conséquent invitée à participer à la remise des prix nationale qui a eu lieu le 26 juin 2018 à Paris. Avant leur départ, les lauréats, ainsi que l'ensemble des classes ayant participé au concours, ont été récompensés par le Sy.MEG lors d'une remise des prix qui s'est déroulée le Mardi 5 Juin 2018 au Mémorial Acte de Pointe-à-Pitre.



►► Octobre 2018

SIGNATURE D'UNE CHARTE AVEC LE SDDE22 (CÔTES D'ARMOR)

Le Sy.MEG et le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE22) ont signé une charte de coopération et d'amitié ce 30 octobre 2018 au siège du SDE 22 situé à Saint Brieuc. L'objectif est de développer des échanges de bonnes pratiques et des projets innovants en termes d'énergie.

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT



Le Sy.MEG a tenu un stand pour « La Semaine de l'Environnement » à Destreland du 18 au 20 octobre. L'objectif du stand, mettre l'accent sur les énergies renouvelables et créer dans animation à destination des scolaires dans la continuité dans actions menées dans le cadre du concours ÉCOLOUSTICS.

►► Novembre 2018

ROUTE DU RHUM – DESTINATION GUADELOUPE 2018



Le Sy.MEG était présent à travers un stand au Mémorial Acte du 9 au 25 novembre. Dans le cadre d'une volonté forte de promouvoir les énergies renouvelables, le Sy.MEG a choisi d'alimenter son stand en électricité par le biais de panneaux solaires.

Grâce aux nombreuses animations (quiz sur les énergies renouvelables, maquette du bateau de Willy Bissaint, ...) ce sont près de 1700 personnes qui sont passées sur le stand tout au long de l'événement. Et pas moins de 1200 élèves.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'AFD

Mercredi 28 novembre, signature d'une convention avec l'Agence Française de Développement (AFD) pour le pré-financement de la participation FEDER sur la rénovation de l'éclairage public

LES RESSOURCES HUMAINES

RECRUTEMENTS

Adjoint technique à la Direction des Services Techniques
Technicien au service transition énergétique et ingénierie éclairage public
Adjoint technique à la Direction des Services Techniques

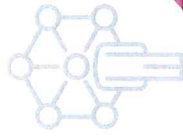
DÉPARTS

1 adjoint administratif contractuel.

34 AGENTS DONT

EFFECTIFS

27 titulaires et 7 non titulaires dont 18 femmes et 16 hommes
12 catégories A, 8 catégories B, 14 catégories C



FORMATION

25 mai 2018 : Le comité syndical a adopté le plan de formation 2018

81 814,09 € ont été mandatés au titre de la formation et

8 474,04 € au titre de la cotisation obligatoire du CNFPT.

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le document unique a été mis à jour et le Sy.MEG s'est équipé d'un défibrillateur. L'ensemble du personnel a été formé à son utilisation.

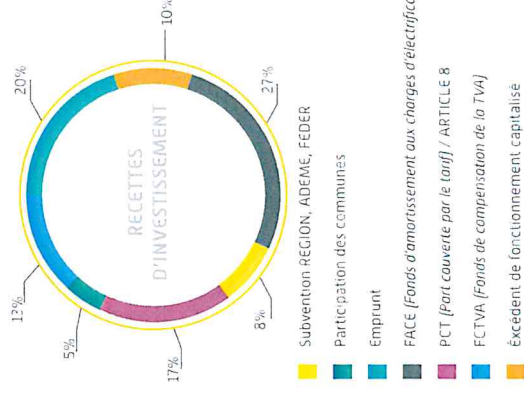
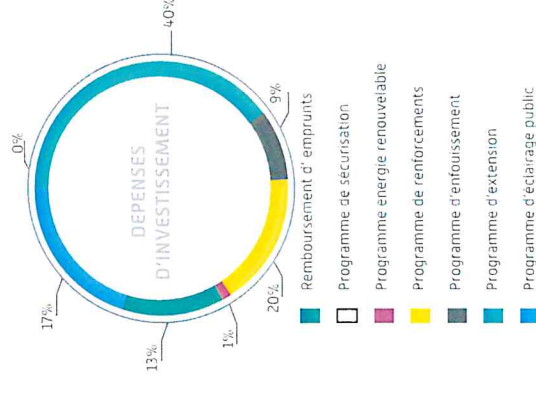
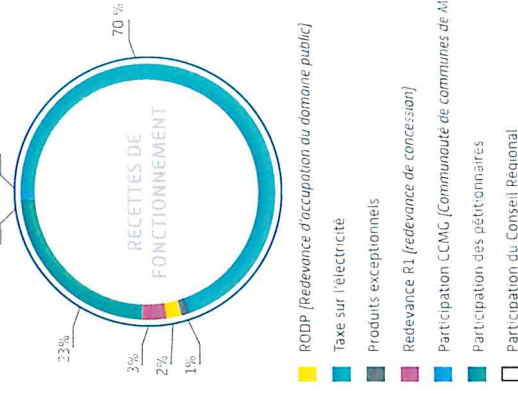
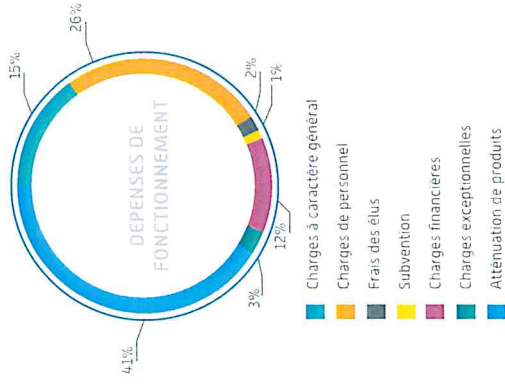
ACTION SOCIALE

En 2018, le montant des prestations du CNAS directement versé aux agents s'élève à 7 4650 € pour une cotisation du Sy.MEG de 6 765,00 €. En mars 2018, le Sy.MEG a versé une subvention au Comité des Œuvres Sociales du personnel du Sy.MEG d'un montant de 35 935.89 €.

LES CHIFFRES

Dépenses 2018 : 26 207 989 €

Recettes 2018 : 26 931 582 €



Accusé de réception en préfecture
971-200010759-20191018-DEL-2019-CON-24-DE
Date de télétransmission : 25/10/2019
Date de réception préfecture : 25/10/2019